

M. Blais: Ces deux mesures législatives, le bill C-49, et le bill C-32, qu'on retarde depuis longtemps, sont essentielles à la répartition des richesses au pays et à la bonne administration...

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Blais: Je puis comprendre le silence des députés de l'est du Canada. Je puis comprendre cela parce qu'il est contraire à leurs propres intérêts de refuser d'adopter le bill C-32 et les dispositions qu'il renferme. Il n'y a pas de doute que c'est parce que les recettes destinées aux paiements de transfert versés aux provinces de l'Est et à d'autres parties du Canada proviennent en partie des ressources naturelles du pays.

Que personne ne se méprenne sur l'importance des ressources et des sommes qu'elles représentent. La province de l'Ontario a presque doublé ses recettes fiscales l'année dernière par suite de l'imposition des ressources et des redevances. L'Alberta a récolté plus de 2 milliards de dollars cette année en redevances.

Des voix: Oh, oh!

M. Blais: Si je puis crier assez fort, je pourrais peut-être me présenter à la chefferie du parti conservateur.

M. Nowlan: Vous feriez mieux de courir après l'avion du premier ministre.

Des voix: Oh, oh!

M. Blais: C'est probablement la seule façon dont les députés peuvent me distinguer du député de Calgary-Sud qui, à ce qu'on me dit, me ressemble beaucoup, mais seulement en apparence, monsieur le président. Cela n'a rien à voir avec mes vues et ma philosophie, je puis vous l'assurer.

Je reçois beaucoup d'aide de députés de l'arrière-ban de ce côté-ci de la Chambre. Nous avons été négligés par suite de l'irréflexion des députés d'en face.

Le président: Le député de Calgary-Sud invoque-t-il le Règlement?

M. Bawden: Je soulevais la question de privilège, mais j'y renonce pour permettre au député de poursuivre, monsieur le président.

M. Nowlan: Un bref appel au Règlement. J'ai cru, quand le député de Nipissing a pris la parole, qu'il cherchait à paier pour dissimuler le fait qu'il va s'absenter quelques jours pour faire un voyage en Europe.

Des voix: Oh, oh!

M. Nowlan: Mais maintenant après l'avoir écouté pendant dix ou quinze minutes, je sais qu'il va pouvoir participer au débat même en Europe, et nous l'entendrons sûrement d'ici.

Tout ce que je voulais demander au député de Nipissing, c'est qu'il nous dise si cet interminable flux de paroles intervient parce que le ministre chargé du logement n'est pas encore prêt à mettre à l'étude son bill sur le logement, ou si c'est parce que les députés du côté gouvernemental ne sont pas encore arrivés?

Des voix: Le vote.

Droit fiscal

Le président: A l'ordre. Sans vouloir faire de commentaires sur qui que ce soit, et sûrement pas sur la dernière observation, je pense que le comité devrait se préoccuper de ses travaux de ce soir. Je pense que les députés devraient pratiquer un peu plus ce qu'ils enseignent. J'espère que le débat va se poursuivre d'une façon qui permette à la présidence d'entendre les discours, donc d'une manière plus correcte.

M. Blais: Monsieur le président, comme la présidence a du mal à m'entendre, je vais hausser le ton.

● (2050)

[Français]

Le président: L'honorable député de Témiscamingue sur un rappel au Règlement ou une question de privilège.

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, j'invoque le Règlement. J'ai beaucoup de respect pour l'honorable député de Nipissing (M. Blais), mais je crois qu'il est dans l'erreur lorsqu'il affirme qu'il n'est question dans l'amendement que de gens qui viennent de l'Alberta.

Hier je lisais à la Chambre un télégramme venant de ma région du Nord-ouest québécois, de la mine Falconbridge, qui ne demandait pas d'abroger l'article 4 du bill C-49, mais d'en reprendre l'étude après une rencontre prochaine entre les premiers ministres du Canada.

Monsieur le président, à mon avis les compagnies minières de la région représentée par l'honorable député de Nipissing sont exactement dans le même cas, et demandent au gouvernement fédéral de prendre son temps et de se réunir avec les provinces avant d'approuver le bill C-49.

Le président: A l'ordre. L'honorable député de Témiscamingue qui a pris la parole en invoquant le Règlement sait comme moi qu'il aurait pu contribuer au débat, d'une façon peut-être plus efficace, s'il avait attendu que l'honorable député de Nipissing ait complété ses remarques. Je pense que les honorables députés seront d'accord avec moi pour admettre que le comité ne progresse pas rapidement ce soir. Nous entendons des rappels au Règlement et des questions de privilège.

Comme je le disais tantôt, ce n'est pas à la présidence de limiter ou de restreindre le droit de parole des honorables députés, mais les honorables députés ont autant de responsabilité que la présidence de faire en sorte que la procédure que nous devons suivre, et par laquelle nos délibérations sont dirigées, soit mise en application, sinon il est impossible de faire progresser nos travaux.

M. Blais: Monsieur le président, pour la gouverne de l'honorable député de Témiscamingue, je lui dirai qu'il n'existe pas de mines dans la circonscription de Nipissing, mais ce n'est pas pour cela que j'ai pris une telle position. En effet, plusieurs industries de ma circonscription dépendent de l'industrie minière.

Monsieur le président, je n'estime pas que les compagnies minières devraient être soumises à la double imposition. En effet, il faudrait qu'il y ait entente entre les provinces responsables et le gouvernement fédéral. Je suis parfaitement d'accord là-dessus: il faudrait probablement qu'il y ait des réajustements. Je ne peux pas m'empêcher de le dire.